

BLASON :

Créé par la municipalité en 2000.

"D'hermine, à trois quintefeuilles de gueules, 2 et 1, percées du champ".

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Oxellum", dérivé de Uxellum qui désigne un lieu positionné sur une hauteur. Oisseau est sur un petit mont en surplomb de la Colmont.

OISSEAU

EXPLICATIONS :

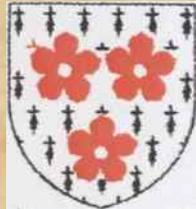
Le blason reprend les armes de la famille de Loré qui fut seigneur d'Oisseau sur plusieurs siècles. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La modification réalisée par la commune, très vraisemblablement par inadvertance est que les quintefeuilles sont percées du champ, ce qui n'est pas le cas des armes des Loré. Cette différence minime suffit à modifier les armes primitives et donc à respecter les règles.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :



PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

La forme de l'écu n'est pas bonne. Depuis le 15^e siècle et confirmé au 17^e siècle, l'écu est un rectangle de huit bandes et sept colonnes avec une pointe. Malgré ce changement de forme, rendu obligatoire pour dessiner correctement les écartelés et autre divisions plus nombreuses de l'écu, il se trouve encore des « héraldistes » qui utilisent la forme ancienne, venant troubler les néophytes qui finissent par ne plus rien comprendre. La consultation des armoriaux de l'Ancien Régime (De Bara (1570), De la Planche, Beaudeau, Menestrier, d'Hozier, Gastelier-de-la-Tour ...) ou des héraldistes du XIX^e et début du XX^e siècle (Traversier, Girault-de-Saint-Fargeau, Tailhades, Gheusi, Rietstap ...) démontre parfaitement que l'écu n'est plus triangulaire depuis longtemps.

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'or est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; Normalement les écus doivent avoir une ombre, mais la commune les a réalisés sans, ils sont donc cousus, c'est à dire juxtaposés avec le champ, comme on le fait avec un patchwork.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Oisseau a été réalisé en reprenant les armes des Loré qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Oisseau n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.